



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Direction Départementale des Territoires

Toulouse, le 19/03/2019

Service économie agricole/Service Territorial

Affaire suivie par : Hani CHOUCHANE/Yvette NAPPÉE  
Téléphone : 05 61 10 60 72  
Courriel : hani.chouchane@haute-garonne.gouv.fr  
yvette.nappee@haute-garonne.gouv.fr

**Avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) du 14 mars 2019 sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de MONTEGUT-LAURAGAIS**

**Objet** : Encadrement des extensions et des annexes des habitations existantes dans les zones A et N

**Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L 112-1-1 ;**

**Vu le code de l'urbanisme ;**

**Vu le dossier de saisine de la commission en date du 14 décembre 2018 ;**

**Vu le projet d'élaboration du PLU arrêté de la commune de MONTEGUT-LAURAGAIS;**

**À l'issue de la présentation et après débats la commission émet,**

**Un avis défavorable** sur le projet règlement visant à encadrer les extensions et les annexes des habitations existantes dans les zones A et N, au motif que les dispositions prévues ne permettent pas d'assurer leur insertion dans l'environnement et leur compatibilité avec le maintien du caractère naturel, agricole ou forestier de la zone.

Détail des suffrages (14 votes) : défavorable à l'unanimité.

Le président de séance,

  
Yves SCHENFEIGEL